CRITIQUES de M. Chautemps adressées au Parlement

A l'issue d'un banquet organisé à Songeons, par la Fédération radicale-socialiste de l'Oise, et auquel assistaient MM. Jamy Schmidt et Aubaud, députés ; M. Decroze, sénateur et de nombreux élus cantonaux et municipaux, M. Camille Chautemps a fait une conférence publique devant un nombreux auditoire.

L'ancien Président du Conseil a analyse et critiqué les résultats de la dernière session parlementaire. Il a dit notamment : « Dans la période douloureuse et angoissante que traverse la France, lorsque le budget est en déséquilibre périlleux, la balance commerciale en déficit sans cesse accru, que la production s'arrête et que le chômage s'étend, que les desaccords internationaux s'accentuent dangereusement et compromettent la paix et la prospérite des peuples, qu'ont fait le Gouvernement et la majorite ? Ni dans l'ordre economique, ni dans l'ordre international, ils n'ont pris ou même proposé une seule initiative susceptible d'atténuer la crise économique ou d'aplanir les malentendus exterieurs. Au cours de cette session sterile les Chambres n'ont été appelees qu'à épuiser la Trésorerie au profit d'entreprises privées défaillantes ou à discuter sur une prétendue réforme électorale par laquelle la majorité ne songeait qu'à se sauver, elle-même, en rusant avec le suffrage universel ».

Le discours de M. Chautemps a été chaleureusement applaudi.

LES DETTES ET RÉPARATIONS ET L'OPINION AMÉRICAINE

On annonce de Washington que depuis les difficultés qui ont marqué, aussi bien au Sénat qu'à la Chambre des representants, la ratification du moratoire du président Hoover, les milieux officiels se trouvent placés devant un grand embarras. Les conclusions du rapport du comité consultatif du plan Young qui recommandent l'octroi d'un nouveau moratoire à l'Allemagne n'ont provoqué, ici, aucune surprise. Dans l'entourage du président Hoover on demeure persuadé que l'extension du moratoire est nécessaire, mais cette idée rencontre les plus vives résistances dans les milieux politiques et dans l'opinion publique qui estiment que le président Hoover a déjà trop engagé les Etats-Unis dans les difficultés de l'Europe. C'est pour cette raison que l'Amérique ne sera pas représentée officiellement à la prochaine conférence des réparations dont les travaux seront seulement suivis par un observateur. La grande masse du peuple américain est convaincue que le moratoire, en lui imposant des charges supplémentaires, n'a fait qu'aggraver la crise économique et financière du pays. C'est pourquoi la popularité du sénateur Borah est si grande alors que celle du président Hoover décline chaque jour. On pense qu'en l'état actuel un referendum populaire ne ferait qu'appuyer la position des opposants à un nouveau moratoire.

UNE CHAUMIÈRE DÉTRUITE PAR UN INCENDIE A CASSEL

Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 2 heures du matin, un incendie s'est déclaré dans une chaumière située près du « Coq de Paille », section de « Ma Campagne » et occupée par les époux A. Marin-Six et leur fils. Ceux-ci n'eurent que le temps de se sauver, car en peu de temps la maison était réduite en cendres.

Les pompiers, sous les ordres du lieutenant Leroy, étaient accourus de suite, mais ils ne purent qu'arroser les décombres. Les pauvres gens n'étaient pas assurés. La cause de l'incendie est probablement due à un défaut de cheminée.

Sur les lieux du sinistre, on remarquait MM. Georges Masselis, maire de Cassel ; Léon Dequidt, adjoint ; Ch. Folken, conseiller municipal ; Liébault, chef de brigade de gendarmerie.

POUR L'UNIFICATION DU DROIT PÉNAL

La quatrième conférence internationale pour l'unification du droit pénal, a tenu, hier matin, dans la salle de la Chambre Civile de la Cour de Cassation, sa séance d'ouverture que présidait M. Léon Bérard, garde des sceaux. Aux côtés du ministre de la Justice avaient pris place MM. de Wiart, ministre d'Etat de Belgique, président du Bureau international d'Unification du Droit pénal ; D'Amolio, premier président de la Cour de Cassation de Rome ; Lescouvé, président de la Cour de Cassation ; Berthélemy, doyen de la Faculté de Droit de Paris, président de la conférence ; Matter, procureur général près la Cour de Cassation ; De nombreux membres du corps diplomatique assistaient à cette séance d'ouverture.

M. Carton de Viart, dans un important discours à fait le point des efforts réalisés en vue d'unifier les codes pénaux. Il faut aboutir, a-t-il dit, à l'internationalisation du châtiment du crime, à l'ubiquité de la répression.

L'unification au surplus a fait de grands progrès et il convient de rappeler le souci qu'a eu la S. D. N. de régler, de réglementer la coordination pénale. Ce souci s'est traduit par deux conventions récentes, celle qui traite du faux monnayage, et celle qui règlemente la répression du trafic des stupéfiants.

Au programme de l'actuelle conférence, comme le rappelle l'homme d'Etat belge, figure l'étude de l'extradition de la piraterie, du terrorisme, de l'esclavage, de la traite des femmes et des enfants.

Après un discours de M. d'Anolio, la conférence a commencé les travaux de ses commissions.

Un tulliste meurtrier, à Béthencourt

L'ETAT DE LA VICTIME EST DÉSESPÉRÉ ET LE PARQUET EST DESCENDU SUR LES LIEUX

La tragédie sanglante qui s'est déroulée dans la nuit de vendredi à samedi à **Béthencourt** et que nous avons relatée dans notre dernier numéro, continue à défrayer les conditions dans tout le Cambrésis. L'état de la victime continue à demeurer très alarmant et des renseignements que le maire de **Béthencourt**, M. Just Collery, a fait prendre par téléphone à l'Hôpital Saint-Julien, du **Cambrai**, il résulte que la jeune femme ne survivra pas à ses horribles blessures.

Durant toute la nuit de samedi à dimanche, elle n'a fait que délirer et tout espoir de la sauver serait abandonné.

L'INTERROGATOIRE DU MEURTRIER

Dimanche à 16 h. 15, le parquet de Cambrai composé de MM. Masseron, substitut du Procureur de la République; Truffier, juge d'instruction ; Lemaître, greffier, accompagnés du capitaine de gendarmerie Goraguer est arrivé en auto à **Béthencourt**. Etaient également présents les gendarmes Istas et Derin, de la brigade de **Caudry**.

La nouvelle sitôt répandue, amena presque toute la population sur la place où l'auto s'était arrêtée pour permettre aux magistrats de rendre visite au maire qui demeure à cet endroit. Les magistrats se rendirent d'abord rue Zola chez les parents d'Auguste Sautières, le meurtrier, qui, comme nous l'avons dit, ont recueilli leur fils blessé et où l'était alité. Ce dernier subit un interrogatoire qui dura presque trois heures. Le tulliste ne fit que maintenir les déclarations faites la veille aux gendarmes, à savoir que ce fut sa femme qui le frappa la première à coups de rasoir et qu'il ne fit, en somme, que se défendre, ce qui, à l'heure présente, paraît bien invraisemblable.

Les magistrats se rendirent ensuite au baraquement près de la voie ferrée qu'habittaient les époux Sautières, suivis à distance par la foule sans cesse plus dense. Pour étayer l'accusation, ils saisirent divers objets, en particulier des vêtements, puis se rendirent à l'endroit où fut découvert une grande flaque de sang ainsi qu'un rasoir ébréché.

Entre-temps, le frère du meurtrier, M. Firmin Sautières, avait été convoqué à la Mairie, où il fut interrogé longuement sur certaines circonstances dont il avait été le témoin et se rapportant à sa visite au baraquement, la nuit du crime.

Le Parquet a quitté **Béthencourt**, à 19 h. 30.

De leur côté, les gendarmes de **Caudry**, restés sur les lieux, ont procédé à l'interrogatoire du cafetier Dislaire, qui était absent la veille. On sait que celui-ci avait accompagné le maire dans sa visite à Mme Sautières et qu'il était, d'autre part, présent quand le meurtrier fit irruption dans son café, la figure toute ensanglantée.

La politique régionale

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

ARRONDISSEMENT DE LILLE

Le parti socialiste a désigné comme candidats : M. LEBAS, maire de Roubaix, dans la septième circonscription et M. H. LEFÉBVRE, secrétaire du Syndicat du Textile, dans la huitième circonscription.

On nous communique :

« Les sections de **Roubaix** du Parti Socialiste se sont réunies, hier matin, à 10 h. à la « Paix », Boulevard de Belfort, à l'effet de désigner leurs candidats pour les élections législatives de 1932.

Dans la 7e circonscription comprenant les **cantons de Roubaix-Est, Wattrelos-Est** et **Lannoy, M. Lebas**, maire de Roubaix, a été désigné.

Dans la 8e Circonscription comprenant les **cantons de Roubaix-Nord, Wattrelos-Nord, Roubaix-Ouest, Croix** et **Wasquehal**, c'est **M. Henri Lefebvre**, conseiller municipal de Roubaix, secrétaire du Syndicat Cégétiste du Textile, ancien conseiller général du Canton-Est de Roubaix, qui a été choisi ».

ARRONDISSEMENT DE SAINT-QUENTIN

Le parti socialiste a désigné comme candidats : M. TRIGOTEAUX, député-maire de Saint-Quentin, dans la première circonscription, et M. DELEPINE, journaliste, dans la deuxième circonscription.

On nous communique :

« On été désigné dimanche aux congrès d'arrondissements tenus par le Parti Socialiste, pour désigner ses candidats aux élections de 1932 : à **St-Quentin, 1re circonscription : M. Tricoteaux**, député sortant, maire de Saint-Quentin ; **2e Circonscription : M. Delépines**, journaliste ».

AUTRES CANDIDATURES

D'autre part, dans le **2e circonscription de St-Quentin**, on annonce les candidatures suivantes : de **M. Ciériet, républicain de droite et M. Gry, radical**, tous deux conseillers généraux.

ARRONDISSEMENT DE LAON

M. Marc LENGRAND, candidat du P. S. dans la deuxième circonscription

On nous communique :

« Le Parti Socialiste a désigné comme candidat dans la **2e circonscription de Laon**, aux élections législatives de 1932, **M. Marc Lengrand.**

AUTRES CANDIDATURES

D'autre part, on annonce dans la 2e circonscription de Laon, la candidature suivante : **M. Nanquette**, conseil général, ancien maire de Laon, candidat **radical-socialiste**. M. Accombray, député, ne se représentant pas.

HORAIRE des TRAINS de la Cie du NORD
GUIDE INDICATEUR LOUIS MASSON
Consultez le
LE PLUS COMPLET LE PLUS PRATIQUE Couverture rouge
EN VENTE PARTOUT Lignes Belges, Tramways et Lille

La tombola des Tramways Mongy

ELLE A ÉTÉ TIRÉE HIER A ROUBAIX A LA SUITE DES FESTIVITÉS ORGANISÉES PAR LA MUTUELLE DES AGENTS DES TRAMWAYS DE L'E.L ROUBAIX-TOURCOING.

Les festivités organisées par la Mutuelle des agents des tramways de l'E. L.R.T. viennent de prendre fin. Elles ont connu un succès non encore égalé. L'importance et la variété des programmes qui tous furent exécutés à la perfection reçurent comme ils le méritaient la faveur du public. Concerts, bal, fête enfantine furent très animés ; la séance lyrique avec les «Dragons de Villars» et les « Saltimbanques » fut un beau triomphe pour les remarquables artistes du groupe théâtral de l'Amicale des Arts et les organisateurs.

Félicitons M. Laurence, chef d'orchestre incomparable, M. J. Lemarchand, le compétent et sympathique régisseur général et les artistes tels que Mmes Bagein, A. Reituor, Reinaert, MM. Bagein, Pesin, Marc Morél, Valés et F. Bauduin le populaire directeur de ce beau groupement.

Les fêtes se sont terminées par le tirage de la tombola gratuitement offerte par la Mutuelle à tous les détenteurs de tickets de participation aux fêtes. Le tirage a eu lieu sous le contrôle de Me Gaillard, officier ministériel.

Avant le tirage, M. MOLARD, président de la Mutuelle, a pris la parole. Il a d'abord adressé ses sentiments de reconnaissance au public pour l'accueil toujours de plus en plus grand qu'il réserve aux tickets vendus au bénéfice des œuvres d'entr'aide des agents des tramways, puis il a souligné les services rendus par la Mutuelle. Après quoi il félicita ses camarades pour l'esprit de dévouement et de solidarité qui les anime, il remercia Me Gaillard des sentiments de sympathie qu'il professe à l'égard de la Mutuelle des Tramways et termina en renouvelant à la presse ses sentiments de gratitude pour le concours qu'ils ne cessent d'apporter au succès des fêtes annuellement organisées par les modestes agents des Tramways.

LES RÉSULTATS DU TIRAGE

Nous donnons dans l'ordre des numéros gagnants la lettre de série et le numéro afférent : C 19213 ; D 11054 ; F 2813 ; E 5293 ; E 7171 ; G 903 ; H 3185 H 11305 ; I 12000 ; F 12047 ; E 4245 ; B 7226 ; E 11777 ; D 5056 ; A 430 E 8615 ; B 16395 ; H 4633 ; E 1526 ; G 19073 ; A 11530 ; B 11750 ; D 18940 C 2321 ; G 7192 ; E 15780 ; F 10332 ; A 4896 G 18508 ; G 14207 ; E 6060 E 14223 ; F 18599 ; G 8855 ; H 12480 I 8918 ; I 18266 ; C 13359 ; I 19834 E 18278 ; A 13098 ; H 8221 ; G 336 G 12608 ; E 6647 ; I 17160 ; C 5386 G 1965 ; I 14430 ; F 10326 ; E 13276 I 16744 ; A 14434 ; A 4495 ; F 1309 E 10867 ; E 1163 ; H 7813 ; D 1773 C 70 ; I 12996 ; B 8154 ; A 8361 I 2929 ; G 7999 ; E 12143 ; I 9661 E 19864 ; H 3694 ; G 15777 ; I 12435 A 3871 ; B 19439 ; I 8848 ; A 15530 G 6069 ; I 13642 ; G 5521 ; H 15733 H 17961 ; H 2401 ; I 10378 ; A 19650 A 12702 ; I 14617 ; D 12364 ; A 8220 I 765 ; G 9653 ; G 1067 ; G 10249 F 11806 ; C 3378 ; E 15419 ; B 16847 E 9677 ; H 1477 ; I 11608 ; B 4832 A 3709 ; D 17707 ; I 5436 ; H 2868 I 11502 ; E 3733 ; G 4966 ; D 14638 E 11253 ; D 9876 ; H 8531 ; I 15043 B 341 ; G 18677 ; I 3893 ; F 19960 D 1379 ; B 3331 ; B 13715 ; F 3625 A 16886 ; B 19200 ; D 16330 ; G 18455 F 4341 ; B 15311 ; D 1869 ; B 9957 A 17355 ; E 11916 ; H 9095 ; H 11530 H 14690 ; B 10064 ; F 15152 ; F 12179 H 10814 ; H 5461 ; A 707 ; I 3189 A 7951 ; F 2059 ; B 1553 ; E 10574 G 9977 ; F 8284 ; E 8534 ; C 1970 G 2046 ; G 5590 ; F 637 ; F 16277 I 12381 ; C 16792 ; G 2069 ; I 3064 I 7653 ; F 12557 ; E 19630 ; B 19003 D 14823 ; G 12110 ; B 1121 ; D 5833 B 19160 ; C 12440 ; E 1615 ; B 13730 D 9235 ; I 4959 ; I 6072 ; E 2252 E 15333 ; G 17743 ; F 7861 ; G 6929 E 5069 ; I 2213 ; C 6003 ; B 17593 E 6867 ; C 17101 ; I 12249 ; A 14478 E 3300 ; G 14958 ; D 7428 ; B 17134 H 4491 ; B 19850 ; D 7166 ; A 10298 H 16734 ; E 13074 ; A 10478 ; I 15303 I 7694 ; H 11291 ; F 18325 ; B 14751 H 3163 ; G 14048 ; I 5082 ; C 18191 D 8432 ; A 13461 ; B 14720 ; D 2640 I 5421 ; H 17871

UNE LETTRE DE LAGET LE MÉDECIN EMPOISONNEUR

Le docteur Laget, le médecin empoisonneur, de Béziers, qui attend à la maison centrale de Fontrevault son prochain départ pour le bagne, vient d'écrire une longue lettre à Me Clément, l'un des avocats qui l'ont défendu devant le jury de l'Hérault. Dans cette lettre, Laget, qui a appris la mort de sa mère dont l'hospitalisation de sa sœur, exprime des regrets. Il demande des nouvelles de ses enfants et signale que sa vue baisse rapidement.

UN BEAU CADEAU DE NOËL

Une modeste famille du comté de Sheffield, les Clarke, vient de recevoir en cadeau de Noël un héritage d'un million de livres. Lorsque mourut à Londres, il y a plusieurs années, un certain John Clarke, plusieurs centaines de personnes de ce nom revendiquèrent son héritage se montant à un million de livres sterling, soit 85 millions de francs environ.

Un mécanicien de Sheffield, M. J. F. Clarke, qui avait passé tout son temps de libre à faire des recherches dans de vieilles archives, a vu sa ténacité finalement récompensée ; il a en effet découvert dans une bible un document qui établit de façon incontestable sa parenté avec le défunt. Il mourut il y a deux ans sans cependant avoir pu faire prévaloir ses droits. Ce n'est que tout récemment que ses revendications ont été reconnues légitimes : l'héritage reviendra donc aux membres de sa famille.

Le cardinal Verdier a parlé de la Paix

Un de nos confrères bruxellois a interviewé le cardinal Verdier, archevêque de Paris, sur les problèmes du désarmement et de la sécurité. Répondant à la question : Garderons-nous la paix ? le cardinal a déclaré notamment :

— La paix c'est le plus grand bien que puissent souhaiter les hommes. Nous devons nous préoccuper de créer une atmosphère morale de charité, de bienveillance et d'entr'aide mutuelle, dans laquelle il convient de plonger les individus et les peuples. Cet état d'âme si souhaitable faciliterait la solution des difficiles problèmes, au point de vue pratique.

» Je suis d'avis qu'il faut laisser aux pouvoirs civils le soin de déterminer les conditions matérielles qui enveloppent cette brûlante question,

» Il nous appartient, au contraire, de créer cette atmosphère morale dont je parlais tout à l'heure.

» La paix imminente se compose de deux éléments essentiels sur lesquels on discute à perte de vue : le désarmement et la sécurité. Il est évident que nous devons tous souhaiter que les sommes consacrées aux armements soient destinées à des buts plus humains. Tous les cœurs doivent désirer la diminution des armements.

» Mais la sécurité, d'autre part, est de droit naturel pour tous les peuples et doit être pour notre gouvernement le premier souci ».

LA CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

Contrairement aux autres réunions internationales, la conférence du désarmement qui se réunira le 2 février prochain ne va pas être précédée par des consultations internationales, à moins que l'on considère l'histoire de ces dix dernières années comme constituant sa préparation.

L'œuvre documentaire préparée par Genève interviendra également au point de vue statistique, mais s'est à la conférence elle-même qu'incombera la charge de créer un instrument pratique du désarmement.

UNE GRAVE COLLISION DE TRAINS EN GARE DE BORDEAUX

Samedi soir, le train Milan-Strasbourg-Bordeaux, en entrant en cette dernière gare, à heurté une rame en stationnement. Sous le choc, plusieurs voitures ont été plus ou moins détériorées. Les voyageurs qui se trouvaient dans les voitures, ont été projetés contre les parois. Un certain nombre de voyageurs ont été contusionnés. Quelques-uns d'entre eux ont dû recevoir des soins, après quoi ils ont pu continuer leur route ou regagner leur domicile.

Plus de douleurs grâce à Aspro
voir dernière page

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Lundi 28 décembre 1931

Soleil : Lever à 7 heures 46 ; coucher à 15 heures 58.

Lune : Lever à 20 heures 02 ; coucher à 10 heures 23.

Aujourd'hui : Saint-Antoine. Demain : Saint-David.

PRÉVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région du Nord. — Temps doux, moins beau ; Ciel couvert avec quelques pluies ou bruines ; Vent d'Ouest 6/10 : même température stationnaire ; Minimum en même ordre que celui de la veille.

MÉTÉOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 27 décembre à 9 h. : Baromètre : 765 m/m 5, baisse depuis la veille à 18 h. : 3 m/m 3.

Thermomètre : Fronde 895 ; Minima 704.

Etat hygrométrique : 91 ; Hauteur deau tombée depuis la veille à 18 h. : 0 m/m 5 ; Direction du vent : Ouest ; Force : modérée ; Direction des nuages : Ouest ; Etat du ciel : très nuageux.

Temps probable pour aujourd'hui : un peu froid, brumeux.

DISTINCTION. — Parmi les noms des nouveaux promus au grade d'Officier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur, par décret du Ministre de la Marine, nous avons le plaisir de relever celui de **M. Comeau**, Préfet du Morbihan, **ancien secrétaire général de la Reconstitution du Nord, ancien secrétaire général de la Préfecture du Nord.**

Nous nous joignons aux nombreux amis que **M. Comeau** a gardé dans notre région, où il a laissé de si bons souvenirs, pour lui présenter de bien vives et cordiales félicitations.

DE PASSAGE. — Hier après-midi, à 13 h. 15, est arrivé en Gare Maritime de **Calais**, M. de Fleurian ambassadeur de France à Londres. Après avoir été salué par M. Parenty commissaire spécial, l'Ambassadeur s'est embarqué à bord du paquebot « Canterbury » de 13 h. 40 pour Douvres et Londres où il allait rejoindre son poste.

Actes de vandalisme, à Roncq

UNE PLAQUE DU MONUMENT AUX MORTS A ÉTÉ BRISÉE ET UNE AUTO A ÉTÉ SACCAGÉE

Dans la nuit de samedi à dimanche, le paisible hameau du Blanc-Four, à RONCQ, a été le théâtre d'actes de vandalisme, qui ont soulevé l'indignation et l'émoi parmi la population.

Le bruit se répandait rapidement, hier matin, que des individus avaient fait tomber la plaque du Monument aux Morts du Blanc-Four et qu'au Pied-de-Bœuf une auto avait été saccagée.

ACTES DE VANDALES

Place Jean-Vilain, face à l'église St-Roch, au Blanc-Four, s'élève le monument aux morts de la guerre, érigé en 1927, avec le produit d'une souscription publique dans le hameau.

Lors de l'inauguration en novembre 1927, une plaque de marbre avec cette inscription : « 1927 — 11 Novembre — Les sociétés du Blanc-Four à leurs morts », fut déposée au pied du monument et placée sur un socle de pierre.

En se rendant à l'église, dimanche matin des habitants constatèrent que ce socle de pierre, pourtant lourd, était tombé. On le releva, mais la plaque de marbre qui s'était détachée du socle était brisée en deux pièces.

Mais un habitant du voisinage aurait entendu du bruit durant la nuit.

Samedi, vers 18 h., un négociant de la rue Doubenton à Roubaix, se trouvait avec son auto, en panne, à la barrière du Pied-de-Bœuf, rue de Tourcoing, à RONCQ.

Ne réussissant pas à remettre en route sa conduite intérieure, 4 places, il gara celle-ci sur la petite terrasse longeant la clôture de la maisonnette de la garde-barrière et face à l'estaminet « Au Pied-de-Bœuf » tenu par M. Aimé Desmettre.

Hier matin, dimanche, vers 5 h. 30, un habitant, M. Louis Dhalluin, 60 ans, demeurant sentier Seynaeve, carrière du Broutteux, constata en passant, que les portières de l'auto étaient grandes ouvertes. Les coussins étaient éparses sur le pavé, éventrés avec un couteau.

La glace à l'intérieur, recouvrant le marqueur de vitesse, chronomètres, etc avait été brisée. Un peu de sang se trouvant sur le drap d'une portière, fait penser que l'individu a dû se blesser en brisant la glace.

Des habitants du Pied-de-Bœuf ramassèrent les coussins et refermèrent les portières.

On juge de la désagréable surprise du propriétaire de l'auto, quand hier matin, vers 8 h. 30, avec un garagiste, il vint chercher sa voiture.

Les habitants du voisinage ne purent lui donner aucune indication, personne n'ayant rien entendu.

La police locale vint enquêter hier matin, sur les lieux.

Espérons que l'enquête de la gendarmerie d'Halluin, amènera l'arrestation de ces individus sans scrupules.

LILLE
RAY VENTURA
AU CARLTON ET A BELLEVUE
les Jeudi 31 Décembre, Vendredi 1er Samedi 2, Dimanche 3 Janvier
(Voir affiche spéciale)

Roubaix

Bureaux : 45, rue de la Gare (Téléphone 9-51) — Dépôt de vente : 78, Grande Rue

LES OPÉRATIONS DE LA CAISSE D'EPARGNE

Les dépôts ont franchi l'étape de 300 millions en 1931
Le taux sera maintenu à 3,75 % en 1932

Comme les années précédentes, le Conseil des Directeurs de la Caisse d'Epargne de Roubaix, entouré de nombreux administrateurs de la Caisse Mère et des succursales a tenu son assemblée générale sous la présidence de M. B. Wibaux, président. Cette réunion où sont passés en revue les faits importants de l'année, nous met sous les yeux le compte-rendu de la marche des opérations. Voici un bref aperçu de la situation de l'exercice 1931.

LES OPÉRATIONS AVEC LES DÉPOSANTS

Versements. — Les sommes reçues en 1931 tant à la caisse Centrale qu'aux succursales, ont été de : y compris les transferts recettes; 123.246.307.63.

Présentant une augmentation de 47.901.715.61

Le nombre des versements a été de 64.364, supérieur du 3.795 sur celui de 1930.

Remboursements. — Il a été effectué, tant à la Caisse Centrale qu'aux succursales, 31.907 remboursements pour un capital de : 65.822.711 fr. 50.

Le rapprochement de ces chiffres avec ceux de 1930 fait ressortir une augmentation d'opérations de 5.104 pour 6.302.749 fr. 49. C'est donc, pour l'année 1931, un mouvement général de 96.271 opérations pour un mouvement de fonds de 189.069.019 fr. 22.

Compte déposants. — Le compte dû à 67.026 déposants, qui était au 31 décembre 1930 de ..... 233.980.002 fr. 16

A atteint au 31 déc. 1931.... 301.156.279 fr. 11

Soit une augmentation en faveur de 1931 de..... 61.178.276 fr. 95

Les intérêts crédités aux dépenses s'élèvent à ..... 9.774.480 fr. 91

LE RAPPORT DE M. WIBAUX

L'honorable président retrace, à grands traits comme il le fait chaque année, la marche ascendante des opérations à une allure toujours accélérée. Il fait ressortir que les dépôts ont maintenant atteint le chiffre impressionnant de 300.000.000 fr., et ce, malgré la crise économique et le malaise général qui sévissent, non seulement en France, mais dans le monde entier, suscitant les plus sérieuses difficultés, et, en particulier, pour notre région Roubaix-Tourcoing. Il souligne les raisons qui, à son avis, ont heureusement influé sur la marche des dépôts et reconnaît que ce sont surtout les facilités très grandes qu'offre la caisse de Roubaix, qui a incité pas mal de nouveaux déposants, tout en ayant dans la solidité de notre institution, à nous remettre des dépôts d'une certaine importance, en raison des avantages les plus serieux qui leur étaient offerts. Il croit aussi que les bons de défense, arrivés à terme, et les nombreux amortissements d'anciennes émissions, n'ont pas trouvé leur remploi immédiat dans les émissions nouvelles, qui ont suivi : ces capitaux ont été investis, par préférence, en comptes d'épargne, en attendant l'amélioration de la situation incertaine du moment.

M. Wibaux, après avoir fait ressortir l'activité de la caisse de Roubaix, dont la moyenne de dépôts par habitant et la moyenne de déposants par 1.000 habitants, sont très supérieures aux moyennes générales de toute la France : commente ce qui a été fait au point de vue propagande. Comme les années précédentes, la caisse de Roubaix n'a pas manqué d'encourager les familles nombreuses, par le remise de livrets réservés aux enfants des familles les plus dignes d'intérêt et aussi, à ceux non moins intéressants également, de la protection de l'Enfance et de la Mutualité Maternelle.

M. Wibaux dit un mot au sujet du nouveau service comptable, dont le rendement, perfectionné par des méthodes simplifiées et contrôlées, donne les meilleurs résultats. Il espère qu'une adaptation aussi parfaite qu'on pouvait l'espérer, permettra d'envisager la possibilité d'établir, l'an prochain, la balance annuelle dans le court délai des 10 jours de fin d'année.

Il rappelle qu'au point de vue « Œuvres Sociales », il a été donné suite aux demandes prévues par la souscription de 100.000 fr. à la Société Anonyme Roubaisienne d'Habitations Ouvrières, et une plaque sera prochainement apposée sur les maisons, indiquant notre intervention dans ce domaine des œuvres Sociales. Il relate également, avec le plus grand plaisir, les noms des bénéficiaires de médailles de Prévoyance Sociale, attribuées cette année :

Prévoyance Sociale. — MM. E. Bleuez, F. Duthoit, H. Honoré C. Mafilatre, ont obtenu la médaille d'Or.

MM. A. Bayart, P. Deledalle, A. Delmasure, M. Lepoutre P. Dubly, E. Loucheur, P. Nollet, H. Rammaert, E. Requillart, P. Vernier, F. Watine, E. Wattel, L. Delcourt, A. Harcoz, P. Dervaux, J. Lecomte, ont obtenu la médaille de Bronze.

M. Paul Dupire, ancien succursaliste de Wattrelos, il est remis une plaquette de vermeil pour l'effort méritoire qu'il a fourni de cet exercice.

Il se fait l'interprète, au nom du Conseil des Directeurs, des compliments très sincères qui leur ont été adressés, les remerciant une fois de plus, du précieux concours qu'ils ont accordés à l'Institution.

Et en terminant, il adresse ses compliments au personnel dont il loue le zèle et le dévouement et formule le vœu que des efforts soutenus continueront à contribuer au développement et à la prospérité grandissante de la Caisse d'Epargne de Roubaix, qui permettra, dans un avenir prochain de réaliser le service d'entr'aide dans le domaine des œuvres sociales sociales.

DES FÉLICITATIONS

Avant de lever la séance, M. Louis Ferrier, vice-président, se fit l'interprète de MM. les directeurs présents pour féliciter M. Wibaux, dans les meilleurs termes, et le complimenter de la façon la plus cordiale pour les heureux résultats de l'exercice de 1931, dus à son inlassable dévouement, et aux soins attentifs de tous les instants pour assurer la bonne marche des services administratifs, il se fit un plaisir de lui présenter au nom de tous, ses meilleurs vœux de bonne santé, et d'heureuse année, que l'assistance ratifia par un chaleureux vivat chanté en son honneur.

Nouvel An — Cadeaux

Votre bijoutier vous fournira ceux qui plairont. 2.865.

L'Assemblée générale des Anciens Sous-Officiers

Les Anciens Sous-Officiers Français ont tenu, hier, à 11 heures, en leur siège, « Brasserie des Orphéonistes », 126, rue de la Gare, leur dernière assemblée générale trimestrielle de l'année 1931.

Cette assemblée fut présidée par M. Deschamps, l'actif président de la section, qu'entouraient MM. Hus et Gocthals, vice-présidents ; Vercruysse, secrétaire, etc...

M. Deschamps ouvrit la séance et après les souhaits de bienvenue aux membres, il excusa M. Jules D'Halluin, vice-président d'honneur. Il s'étendit ensuite sur les diverses manifestations d'activité du groupement durant le trimestre écoulé et jeta un coup d'œil rétrospectif sur les divers évènements qui marquèrent l'année qui s'achève.

Le président prisa de vive manière les méthodes d'enseignement des cours de perfectionnement pour sous-officiers, et, de façon pressante, il engagea ces derniers à y assister.

M. Deschamps dit ensuite avec quel plaisir, les Anciens Sous-Officiers ont appris que plusieurs de leurs collègues avaient été l'objet de distinctions particulièrement recherchées. MM. Boudin et Noclain se sont vus décerner la Médaille militaire, tandis que MM. Desreux et Ramu ont reçu la Croix de la Légion d'honneur. A ces nouveaux médaillés le président offrit les félicitations de tous les membres du groupement.

M. Vercruysse, secrétaire, procéda ensuite à la lecture du procès-verbal de la dernière réunion. Après quoi il exposa la situation financière, en tout point excellente. Les deux rapports furent adoptés sans observation.

Après la ratification des nouveaux membres, M. Deschamps fit un appel à la propagande et au recrutement des membres bienfaiteurs.

Quelques détails sur l'organisation de la fête d'hiver, qui aura lieu le 6 février dans les salons du Colisée furent donnés et le président termina en remerciant les membres du conseil d'administration du dévouement dont ils ont fait preuve durant l'année.

On passa enfin à l'habituelle tombola et la séance fut levée.

VOL SUR UN CAMION

M. Gaston Lemaire, 22 ans, entrepreneur de transports, 22, rue du Curé, est venu déposer une plainte pour vol contre inconnu.

En effet, samedi après-midi, on a dérobé sur un de ses camions une balle de tissu d'une valeur de 2.000 francs.

Le vol fut commis entre 17 h. 30 et 18 h. et sur le parcours de la rue du Curé à la Gare.

BOCK MEYERBEER. Marque déposée

LE COQ ET SA POULE SONT PARTIS !

Les renards à deux pattes sont les plus dangereux pour les poulaillers et clapiers. M. Molse Debarbieux, 45 ans, cafetier 2, rue Horace Vernet, en a fait la cruelle expérience. Au cours de l'avant-dernière nuit, un coq et une poule ont disparu de son poulailler. M. Debarbieux, qui estime avoir subi un préjudice d'une soixantaine de francs, a porté plainte.

HALLE FLIPO: Beurre 17.00, 18.50, 20.00

L'ARBRE DE NOËL DES ENFANTS DU FONTENOY

Grâce à la munificence d'un comité de philanthropes, 800 enfants du Fontenoy ont reçu hier des cadeaux du « Père Noël ».

Dans la vaste salle des fêtes de la rue de l'Hospice ou « Père Noël » demeure quand il séjourne à Roubaix, de gracieuses dames et les membres du comité distribuèrent aux jeunes bambins, tout joyeux, un objet utile, qui était suivant les cas, une paire de chaussures, un vêtement et faisait également plaisir aux parents et à l'enfant. Un jouet était aussi remis à chaque petit.

Dans la salle de distribution, nous avons pu rencontrer M. Demeyère, conseiller municipal, représentant la municipalité ; M. Victor Vandestienne, président d'honneur du comité ; M. Eggermont, vice-président d'honneur et quelques généreux donateurs anonymes.

Avant la remise des cadeaux, il y eut une courte réception au cours de laquelle M. Demeyère exprima sa satisfaction personnelle d'assister à une telle liesse et de voir se réaliser un si noble initiative.

En plus des objets accordés aux enfants, 107 livrets de caisse d'épargne dont un de 500 fr. furent tirés au sort.

LES RÉSULTATS DE LA TOMBOLA

Le numéro 495 gagne 500 fr. : le 80 bis, 250 fr. ; le 745, 100 fr. ; le 8 bis et le 99, 50 fr. ; le 183 et 87 bis, 25 fr. Les numéros suivants gagnent 10 fr. : 419, 548, 348, 175, 357, 204, 614, 482, 58, 145, 679, 278, 910, 290, 12, 32 bis, 91 bis, 242, 52 bis, 413, 518, 7, 446, 267, 82 bis, 440, 106, 232, 89, 487, 188, 85 bis, 297, 221, 450, 21, 431, 262, 216, 523, 720, 159, 660, 136, 146, 67 bis, 387, 901 202 551, 907, 451 271, 10 bis, 153, 96, 718, 173, 88, 84, 552, 109, 6, 154, 48 bis, 722, 385, 107, 98, 710, 477, 508, 186, 30, 678, 74 bis, 613, 27 bis, 432, 47, 31 bis, 651, 63 bis, 184, 56 bis, 470, 754, 399, 8, 313, 28 bis, 110, 339, 23 bis, 65 bis, 529, 90 bis, 51 bis, 62 bis, 118

LA DISTRIBUTION DES PRIX AUX LAUREATS DE L'U. S. T. R.

En temps opportun, nous avons publié les résultats du championnat individuel de l'Union régionale des Sociétés de Tir Réduit qui s'est disputé au stand du Tir Régional, rue Neuve, à Roubaix.

La distribution des prix eut lieu, hier matin à 11 h., en ce même stand du Tir Régional.

Elle fut présidée par MM. Henri Vandaele, président d'honneur et Raoul Desreux, président actif de l'U. S. T. R. On notait également la présence de MM. Lesceux, Deschamps, Commen, Malfait, membres du Conseil d'administration.

M. Raoul Desreux se montra enchanté du magnifique résultat obtenu. Ce concours en effet ne compte pas moins de 101 participants, dont 82 adultes, 9 dames et 10 pupilles. Ce qui représente une progression de 15 % sur le chiffre de l'an dernier.

Cependant, le succès pourrait être plus grand si les 37 sociétés affiliées à l'U. R. S. T. R. participaient au championnat.

Le nombre de compétiteurs serait double et celui des lots augmenterait dans la même proportion, car deux concurrents sur trois reçoivent un prix.

M. Desreux félicita ensuite les vainqueurs, M. Leveugle, le champion hors pair ; Mlle Nuytter et M. Merlier, un jeune plein d'avenir.

M. Vandaele félicita les lauréats et rendit hommage à M. Desreux pour sa promotion dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

Il fit l'éloge du président fondateur du Tir régional et en quelques mots retraça l'historique de ce groupement de tir réduit, complément du « Tir National » spécialisé dans la pratique du tir à longue portée.

En créant le Tir regional dit-il, « M. Desreux comb